

AMOPA 86

PV de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 21 MAI 2025

L'assemblée générale de l'AMOPA 86 s'est tenue le mercredi 21 mai à Tercé, salle du Friola.

Guy Andrault, président, ouvre la séance à 10h et remercie la municipalité et le maire de Tercé, **Christian Richard**, pour son accueil.

Le président remercie l'assemblée présente, transmet les excuses du Recteur, de la Présidente de l'Université, de la DASEN, de plusieurs chefs d'établissement, enseignants et élus. Parmi les membres du Bureau, sont excusés : Danielle Boudy-Gillet, Andrée Compain, Frédéric Delannoy. Quelques pouvoirs ont été remis.

Le maire de Tercé, historien, fait un rappel de l'historique du musée *La Vienne dans la seconde guerre mondiale* ; il en commentera la visite l'après-midi de ce jour. La présence de ce musée, en phase avec la promotion du devoir de mémoire porté par plusieurs projets que finance l'AMOPA, n'est pas étrangère au choix de Tercé pour la tenue de l'AG.

I- RAPPORT MORAL

Orientations et activités de la section

L'AMOPA et l'Ordre des Palmes Académiques

Guy Andrault rappelle que la prestigieuse distinction dans l'Ordre des Palmes académiques offre une reconnaissance significative de l'excellence dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de la culture. Un honneur, certes, mais qui s'accompagne d'un engagement à perpétuer les idéaux d'excellence, de contribution au domaine académique et culturel que la décoration représente.

Le président précise les objectifs de l'AMOPA, association reconnue d'utilité publique :

- contribuer au rayonnement de l'Ordre des Palmes académiques,
- contribuer au développement d'actions éducatives en faveur de la jeunesse,
- défendre et promouvoir la langue et la culture française en France et à l'étranger,
- instituer des œuvres d'entraide et d'assistance, notamment en faveur des élèves et des étudiants,
- organiser des réunions et des manifestations culturelles, littéraires, artistiques ou scientifiques, destinées à entretenir des relations amicales entre ses adhérents et resserrer au sein des sections des liens de convivialité et de solidarité.

Le président indique que les modes d'action de l'association s'exercent notamment à travers :

- des moyens d'information et de communication internes et externes, la revue de l'AMOPA trimestrielle, le site internet national (www.amopa.asso.fr), et notre site départemental (www.amopa86.fr),
- des conférences, expositions, voyages et sorties,
- des activités éducatives proposées aux scolaires et aux étudiants de France et de l'étranger, des concours dotés de prix (« Plaisir d'écrire », « Plaisir de dire », « Arts et maths », « Prix Vignot »...), des bourses nationales de soutien à la réalisation d'un projet de stage ou d'étude-recherche.

Guy Andrault souligne que les cotisations et dons versés sont essentiellement destinés à apporter une participation financière aux établissements qui soumettent des projets validés par l'AMOPA. Il précise aussi qu'il n'est pas nécessaire d'être titulaire des Palmes académiques pour adhérer à l'association : toute personne qui partage et porte les valeurs de l'AMOPA peut adhérer comme membre sympathisant.

L'AMOPA 86 : ouverture et partage

Le Bureau de l'AMOPA 86 se réunit plusieurs fois par an, souvent le jeudi matin. L'ambiance y est constructive et amicale. À l'issue de la réunion, les membres du bureau se retrouvent généralement autour d'un repas servi au lycée Kyoto, établissement partenaire, dont l'accueil est toujours de grande qualité. Le président remercie chaleureusement l'équipe du bureau pour son assiduité, son investissement et sa disponibilité.

L'AMOPA 86 apporte tout son soutien à des projets initiés par les professeurs et leurs établissements, de la maternelle à l'Université. Elle s'attache à favoriser l'ouverture dans tous les domaines, qu'il s'agisse des projets des équipes ou du contenu des animations qu'elle propose, avec en particulier, l'ouverture sur l'environnement.

Elle travaille en lien avec les sections du Poitou-Charentes et le Bureau national. A ce propos, Guy Andrault remercie, pour leur présence, **Patrick Ancel**, trésorier national adjoint de l'AMOPA qui quitte la présidence de l'AMOPA 17, et **Jean-Claude Rogeon**, qui le remplace à la présidence.

Le souhait d'une ouverture sur le monde exprimé lors de l'AG 2024 se concrétise avec, notamment, le projet initié avec un établissement de Bombay.

Actions en faveur de la jeunesse

L'AMOPA 86 a connu une forte activité en 2024 qui se poursuit en 2025. En témoigne le document de quatre pages réalisé par **Dominique Martin**, et remis à chaque participant, dans lequel figure la présentation des actions et activités proposées aux adhérents et sympathisants.

Après un rappel des projets 2024, Dominique Martin présente les projets 2025 soutenus par l'AMOPA 86, à l'aide du diaporama qu'il a réalisé.

Concours nationaux

Le Prix Gaston Vignot : avec le concours du Rectorat de Poitiers, l'AMOPA 86 organise chaque année le jury de ce prix national destiné à récompenser des jeunes des sections « imprimeries et arts graphiques ». La participation a été en nette hausse cette année : 48 dossiers ont été examinés par le jury réuni le 16 avril au lycée Kyoto à Poitiers. Une élève de Bac Pro du lycée E. Branly de Châtellerauld a reçu le 7ème prix 2025.

Deux nouveautés :

- **Le prix du chef-d'œuvre** destiné aux élèves et apprentis inscrits en terminale CAP de toutes spécialités
- **Mon CV vidéo** s'adresse aux bacheliers professionnels en première et terminale à la recherche d'un stage en entreprise ou de leur premier emploi.

Actions à l'initiative des établissements et soutenues par l'AMOPA 86

- « **Les classes parlent de biodiversité** » : 500 élèves de sept écoles de la Vienne ont participé à ce concours organisé en partenariat avec l'association *ABEILocales*. En 2025, les classes de 6ème sont également invitées à y participer. Plusieurs collèges se sont déjà engagés.
- « **Le laboratoire mathématiques** » : des professeurs des écoles et du collège Léon Huet de La Roche-Posay travaillent en équipe autour d'une pratique innovante de l'enseignement des mathématiques à partir des grandeurs. Le laboratoire présente une riche collection d'outils.
- « **De l'Europe déchirée à l'Europe pacifiée** » : voyage mémoriel au cœur du XXème siècle pour les élèves de 3ème du collège Théophraste Renaudot à Saint-Benoît, avec la visite de l'Historial de la Grande Guerre à Péronne, du site de la bataille de la Somme, de Lille et Bruxelles.
- « **La forêt gourmande** » : le projet du lycée Kyoto à Poitiers, en lien avec le restaurant pédagogique qui favorise le local et le saisonnier, se construit avec une pépiniériste basée à Chauvigny.
- « **Les sites du Débarquement** » : les élèves de 3ème du collège Louise Michel à Lussac-les-Châteaux sont amenés à appréhender l'histoire et la mémoire des sites du Débarquement. Le professeur et docteur en histoire, **Pierre Caillousse**, à l'origine du projet, remercie l'AMOPA 86 pour son soutien financier. Il présente les points forts du projet à l'AG : 90 élèves concernés par un travail sur le devoir de mémoire, élargi à plusieurs disciplines (français, anglais, EPS...). Placé en début d'année, ce séjour de trois jours favorise la socialisation. Le président ne manque pas de remercier M. Pierre Caillousse pour le travail remarquable effectué avec ses collègues.
- « **Math et Pavages** », **le rallye mathématiques du Poitou-Charentes** : un concours par équipe du CM à la 2nde dont l'objectif est de changer le regard que les élèves portent sur les mathématiques.

Conférences et visites culturelles proposées aux adhérents et sympathisants

- **Ouverture sur l'oenologie** : « **Les vins du monde** », conférence-dégustation, moment de convivialité autour du vin, de sa dégustation et du savoir-faire des vignerons (nov. 2024).
- **Ouverture sur l'environnement** : **les métiers du Futuroscope**, visite de l'attraction « l'extraordinaire voyage », de ses coulisses, et présentation des métiers du Parc (déc. 2024).
- **Les enjeux énergétiques** : **la centrale électrique de Civaux** et la découverte des coulisses de la production d'électricité et la diversité des métiers (Jan. 2025).
- « **La grande muraille verte** » : conférence de Freddie Jeanne Richard, directrice de recherche à l'INRAE, Avignon. Où en est le projet initié par l'Union africaine ? Les perspectives ? (fév. 2025).
- « **La Vienne dans la seconde guerre mondiale** » : visite du musée de Tercé accompagnée des commentaires de Christian Richard, maire et historien (mai 2025).
- « **Entre Terre et Miel** » : visite d'une ferme apicole, près de Gençay où les apiculteurs, en collaboration avec l'Université de Poitiers, analysent les influences environnementales sur les colonies d'abeilles domestiques (juin 2025).

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

II- RAPPORT FINANCIER

Bernard Chaignaud, trésorier, commente le document financier transmis au Bureau national.

La deuxième page donne la situation des comptes d'activités de fonctionnement au 31 décembre 2024, ils concernent la vie associative de l'AMOPA 86 : les charges de fonctionnement s'élèvent à 2934,91€, dont 2064,25€ de réunions amicales financées directement par les participants eux-mêmes. Les recettes de 1242 € représentent la quote-part reversée par le Bureau national sur le montant des cotisations des adhérents de la section.

La troisième page présente les actions « *Utilité publique* » en faveur des élèves, soit l'ensemble des aides au titre des actions *soutien scolaire* apportées aux établissements. Le montant en est de 2870,38€. Il s'agit d'un effort de financement relativement important, correspondant à un choix du CA de l'AMOPA 86 dont les réserves de trésorerie s'élevaient à 15 000€ il y a 3 ans. La vocation de l'AMOPA n'étant pas de thésauriser, l'association a fait le choix de promouvoir les actions d'utilité publique en faveur de la jeunesse, de soutenir des activités conformes à la mission de l'AMOPA. Et elle y a bien répondu : il suffit de se reporter à la rubrique *Actions à l'initiative des établissements et soutenues par l'AMOPA 86* pour constater la richesse et la qualité des projets soutenus. Les actions de l'AMOPA prennent tout leur sens et apparaissent plus que jamais nécessaires.

La première page retrace la situation de trésorerie au 31 décembre 2024. Le déficit de 2660,29€ s'explique par le choix du CA de l'AMOPA 86 d'utiliser ses réserves de trésorerie à soutenir des actions en faveur des élèves, comme indiqué précédemment. Naturellement un tel déficit ne pourra pas se renouveler indéfiniment.

Au 31 décembre 2024, le solde de la section locale est de 11 622,73€. Il offre toujours une bonne marge de manœuvre. Mais il convient de s'interroger sur les modalités de la communication, tant au niveau national que dans les sections, pour un appel à cotisations et à dons en direction des sympathisants afin de garder une capacité d'intervention financière suffisante.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

III- CÉRÉMONIE DE REMISE DES PALMES ACADÉMIQUES

La cérémonie s'est déroulée immédiatement après l'AG, en présence de M. **Serge Grevoul**, adjoint au secrétaire général de l'académie de Poitiers, représentant la DASEN, **Guy Andrault**, président de l'AMOPA 86, **Gabriel Bianciotto**, vice-président. Les trois récipiendaires ont été vivement félicités et encouragés à rejoindre l'association. L'assemblée s'est ensuite retrouvée autour d'un cocktail offert par l'AMOPA. La presse locale s'est fait l'écho tant de l'AG que de la cérémonie de remise des Palmes académiques.

Cette cérémonie contribue à maintenir le prestige qui s'attache à la décoration.

IV- QUESTIONS DIVERSES

S'il n'y a pas eu de questions abordées en fin de réunion, il convient de noter quelques points importants soulignés à plusieurs reprises :

- repenser la date de l'AG afin de permettre à un plus grand nombre d'y assister,
- poursuivre le travail de concertation avec le Rectorat, l'Université, les services académiques, la Préfecture
- réfléchir aux modalités de présentation de l'AMOPA pour élargir le nombre d'adhérents-sympathisants.

La secrétaire,



Le président,

